

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie. La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

ologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

N° P19-0049706

ND: 32512

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 503 Société : R.A.M.
 Actif Pensionné(e) Autre :
 Nom & Prénom : REBTI ABDELLAH
 Date de naissance : 15/08/46
 Adresse : Rue SOCRATE RÉSIDENCE ESPACE SOCRATE
 PORTE D- ETAGE 1 APTE 1 MAARIF CASABLANCA
 Tél. : 06 45 50 98 49 Total des frais engagés : 566,80 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 26/01/2020 Nom et prénom du malade : Solti Patrici Lahraj Age :
 Lui-même Conjoint Enfant

Lien de parenté : Nature de la maladie : Affectueuse ORE

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
 Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : casab Le : 06/01/2020

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant l'exécution des Actes
26/06/2020	a	1	300	Docteur M. Hamed CHIBI Spécialiste en Radiologie 47, Angle Bd. Anta & Bd. M. Hassan II Tél: 0522 20 69 43/0522 20 77 61 Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 <i>dame BAKIA AL HAIMA</i> <i>Pharmacien à Maârif</i> <i>Rue Socrate - Maârif</i> <i>Casablanca - Tél: 022 25 22 05</i>	 <i>21</i> <i>05</i> <i>20</i>	 <i>266,85</i>

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000

(Création, remont, adjonction)

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

RELAXOL 500MG/2MO
CP B20
P.P.V : 53DH10
LOT : 19ED098
PER : 10/2022
6 7800 060833

LOT: GA90823
PER: 07/2021
PPV: 75 DH 00

FELDENE® Pfizer
20mg PIROXICAM

UTAV: 22 PPV: 59 80
LOT N°: 1275507

ALORA 5 mg
30 Comprimés
Deva Pharmaceutique
6 118000 410096

Dr M'hamed CHRAZI
Spécialiste O.R.L.
C.E.S. Oto-Rino-Laryngologie et Chirurgie Cervico-Faciale
Diplômé de la Faculté de Médecine de Bordeaux - Membre de l'Académie Marocaine de Micro-Chirurgie de l'Oreille, Chirurgie Endoscopique
Exploration fonctionnelle du vertige de la surdité et du labyrinthe
Rééducation des vertiges et troubles de l'équilibre

CASABLANCA Le 26/06/2020,

Mademoiselle SEBTI Fatima Zahra

53,10
1) RELAXOL CP

1 comprimé 3 fois par jour

78,90
2) ALORA 5 mg

1 comprimé le soir pendant 1 MOIS

59,80
3) FELDENE 20 MG GELULE

1 gélule par jour

75,00
4) NAZAIR

2 pulvérisations nasales le matin 1 MOIS

266,80
Casablanca - Tel: 0522 20 69 43
Tunis - Tel: 0522 20 67 68
Pharmacie de la Acraar
Madame DIAWATI FATHIMA

Docteur
Dr M'hamed CHRAZI
Diplômé de la Faculté de Médecine de Bordeaux - Membre de l'Académie Marocaine de Micro-Chirurgie de l'Oreille, Chirurgie Endoscopique
Exploration fonctionnelle du vertige de la surdité et du labyrinthe
Rééducation des vertiges et troubles de l'équilibre
INPE: 091042911 - 0522 20 69 43 / 0522 20 77 67/68 - Fax: 0522 20 71 91
ICF: 00163809100051 - Casablanca - Tel: 0522 20 69 43 / 0522 20 77 67/68 - Fax: 0522 20 71 91

Résidence Roia : 47, Angle Bd. d'Anfa & Bd. My Youssef - 2ème étage - Casablanca
Téléphone : 0522 20 69 43 / 0522 20 77 67/68 - Fax : 0522 20 71 91
En cas d'urgence, contacter la Clinique Ghandi : 05 22 36 74 05